



Demande de restitution d'animaux après audience et en appel en appel

Par **Monas**, le **03/05/2024** à **07:30**

Bonjour ayant été condamnée injustement pour abandon de mes animaux et fait appel. je voudrais demander une suspension de la mesure d'exécution provisoire et réclamé la restitution de mes animaux ? a qui faire le courrier recommandé ? le procureur général ? ou le juge d'instruction ? cordialement

Mme xxxxxxxxx anonymisation.

Par **youris**, le **03/05/2024** à **11:38**

bonjour,

vous avez été condamné, injustement c'est vous qui le prétendez.

si votre jugement prévoit une exécution provisoire, vous ne pouvez contester cette mesure qu'en faisant appel.

s'agissant de maltraitance animale, je doute que vous obteniez la levée de cette mesure qui serait contradictoire avec le motif de votre condamnation.

salutations